

Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens dans la Politique de la ville.

**S3A**, Association dont l'ambition est de soutenir la vie associative et l'engagement sur le territoire de la communauté urbaine de Caen-la-Mer, le **RNMA** : Réseau National des Maisons des Associations, **Normanvilles**, Centre de ressources Politique de la ville sur la Normandie, l'**IREV**, Centre de ressources Politique de la ville sur les Hauts-de-France, l'**Université de Lille** et la **Ligue de l'Enseignement Normandie** ont créé, dans une démarche expérimentale, un outil **sur l'évaluation de la participation des conseils citoyens dans la gouvernance du Contrat de ville**.

L'outil a été réalisé en prise direct avec le terrain. Il donne une illustration d'une démarche d'évaluation possible pour échanger sur **l'impact des conseils citoyens sur la gouvernance du contrat de ville**.

Le collectif à l'origine de cet outil souhaite maintenant proposer une méthode d'appropriation, dans une logique opensource, afin qu'il soit enrichi par ceux qui l'utiliseront.

Une remise en débat de cet outil et des différentes appropriations est prévue en fin d'année 2022.

## Origine de la démarche :

L'évaluation des Contrats de ville est lancée depuis la publication de l'instruction du 14 décembre 2021. Un double questionnement existe concernant les conseillers citoyens cette évaluation :

- Quelle place peuvent-ils prendre dans cette évaluation ?
- Quels impacts ont-ils eu sur la Politique de la ville depuis leur création.

Il nous est apparu opportun de construire un outil pour mieux comprendre dans quelle mesure les conseils citoyens ont modifié, ou pas, le fonctionnement des instances du contrat de ville ?

Autour d'un groupe hybride (association locale, centre de ressources, réseau national et universitaires), nous avons mené une réflexion pour mieux rendre compte de l'impact des conseils citoyens en ciblant des questions évaluatives organisées pour une prise en main locale.

## Pourquoi une grille de questions évaluatives sur l'impact des conseils citoyens ?

Le groupe a proposé des lectures différentes de ce que pouvait être l'impact des conseils citoyens. Ont-ils eu un réel impact sur la Politique de la ville et seront-ils parties prenantes de l'élaboration des nouveaux contrats ?

Lorsque cette démarche est née début 2020, le groupe a ressenti le besoin d'objectiver cet impact et d'aller au-delà des seules impressions des membres du groupe, avec l'idée de confronter le point de vue des conseillers citoyens et de leurs partenaires. **De ce besoin en sont sorties 3 productions :**

- **L'intention de la Loi : quel est le rôle du conseil citoyen selon la Loi Lamy ?**
- **Le portrait-robot : quels sont les profils et les motivations des personnes investies dans les conseils citoyens ?**
- **Les questions évaluatives et les focus groups : S'interroger collectivement sur ce que les conseils citoyens ont modifié dans la gouvernance de la Politique de la ville ?**



## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

mars 2022

# UN OUTIL POUR ÉCHANGER COLLECTIVEMENT SUR L'IMPACT DES CONSEILS CITOYENS DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE



Note permettant la prise en main des outils pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens.

**Poids : 896.7 Ko**

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

Afficher/masquer la transcription

Note permettant la prise en main des outils pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens.

## GRILLE D'AUTO-ÉVALUATION

### Impact des conseils citoyens - La Loi et les intentions de la Loi

Texte de Loi <i>Loi LAMy 2014 et La Egalité et citoyenneté 2015</i>	Intention de la Loi <i>(voir notamment Loi Commentée, cadre de référence des conseils citoyens et discussion parlementaire)</i>	Observation sur mon territoire - Grille d'autoévaluation <i>(à réaliser pour son conseil citoyen ou son territoire, seul ou à plusieurs)</i>	Qu'est ce qui explique l'écart entre la Loi et la réalité de votre territoire ?	Enseignements pour la suite...
« La Politique de la ville s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, s'appuyant notamment sur la mise en place de conseils citoyens, selon les modalités définies dans les contrats de ville »  Article 1, La LAMY	Confirmation du principe structurant de la Politique de la ville : la participation des habitants et le processus de co-construction qui en découle.  Citation des parties prenantes de cette co-construction : habitants, associations, acteurs économiques via une instance nouvelle : les conseils citoyens.	Y a-t-il un conseil citoyen ?  La composition entre les différentes parties prenantes existe-t-elle ?  Le principe de co-construction est-il présent ?		
« Un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire, sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives »  Article 7-1, La LAMY	L'instance se déploiera dans chaque quartier prioritaire : l'intention est de localiser ce conseil citoyen à l'échelle infra communale.  Le diagnostic des pratiques et des initiatives vise à ne pas ajouter une nouvelle instance participative, mais bien à l'intégrer aux pratiques et initiatives existantes.	Y a-t-il un conseil citoyen par QPV ?  Un diagnostic des pratiques et initiatives a-t-il été réalisé ?		
« Le conseil citoyen est composé d'une part d'habitants tirés au sort dans le respect de la parité entre les femmes et les hommes et, d'autre part, de représentants des associations et acteurs locaux »  Article 7-1, La LAMY	Les conseils citoyens doivent favoriser l'expression de la parole des habitants des quartiers, notamment ceux qui sont éloignés des processus traditionnels de participation (Loi commentée et intention issue du rapport Baccou-Machsché).  Le tirage au sort est l'outil retenu par le législateur pour y parvenir.	La parole des plus éloignés a-t-elle été recherchée ?  Y a-t-il eu un tirage au sort, si oui, sous quelle forme ?		
« Ces conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville. »  « Des représentants du conseil citoyen participent à toutes les instances de pilotage du contrat de ville, y compris celles relatives aux projets de renouvellement urbain »  Article 7-1, La LAMY	Les conseils citoyens sont pleinement intégrés à la gouvernance et au pilotage des contrats de ville.  Les conseils citoyens sont également pleinement intégrés aux PRL.	A quelles instances participent les conseils citoyens (comité de pilotage, comités techniques, groupe de travail...)?  Les conseils citoyens sont-ils associés au PRL (si concernés) ?		



## Grille autoévaluation - Impact CC

10 points d'attention pour autoévaluer la mise en place et le fonctionnement de son conseil citoyen par rapport à l'intention de la Loi

**Poids : 113.79 Ko**

[Téléchargement](#) [3] [Favoris +](#) [2]

Afficher/masquer la transcription

10 points d'attention pour autoévaluer la mise en place et le fonctionnement de son conseil citoyen par rapport à l'intention de la Loi

# PORTRAIT-ROBOT

## du conseiller citoyen de la région Hauts-de-France



par Yannick GAUTHIER, Chercheur doctorant à CERAPS/Université de Lille

Le constat est bien connu, l'offre publique de participation reproduit les inégalités politiques en favorisant l'enrôlement et l'engagement d'un public d'« habitués » de la participation citoyenne. Ceux-ci sont plutôt des hommes, âgés, éduqués, aisés, retraités, déjà engagés par ailleurs et électeurs réguliers. Promulguée le 21 février 2014, la Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine met en œuvre des solutions pour rompre avec cette fatalité.

Dans son article 7, la Loi « Lamy » rend obligatoire le recours au tirage au sort pour constituer les collèges « habitants » des conseils citoyens installés dans les 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV).

*“ Le conseil citoyen est composé d'une part, d'habitants tirés au sort dans le respect de la parité entre les femmes et les hommes et, d'autre part, de représentants des associations et des acteurs locaux. ”*

**Cette injonction légale permet-elle de renouveler les publics de la démocratie participative ?**

### Une sociographie basée sur les résultats de 3 enquêtes quantitatives

Ce portrait-robot du conseiller citoyen de la région Hauts-de-France a été établi à partir des données issues de l'analyse de 166 arrêtés préfectoraux récoltés entre 2014 et 2022 (**RAA 2014-2022**), de 102 questionnaires passés aux chefs de projet chargés de la politique de la Ville par l'Observatoire national de la politique de la Ville (ONPV) en 2018 (**ONPV 2018**), et de 292 questionnaires passés aux conseillers citoyens par le Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS) et l'Institut régional de la ville (IREV) en 2019 (**CERAPS-IREV 2019**).

### ➤ Recours, non-recours et mal-recours au tirage au sort

En région Hauts-de-France, l'interprétation du cadre juridique et du cadre de référence a conduit à l'élaboration d'une diversité de techniques de recrutement non-exclusives les unes des autres pour constituer les collèges « habitants » des conseils citoyens : le tirage au sort sur listes administratives (TSLA), le tirage au sort sur listes de volontaires (TSLV), l'appel à volontaires (AV) et la nomination (NOM) (figure n° 1).

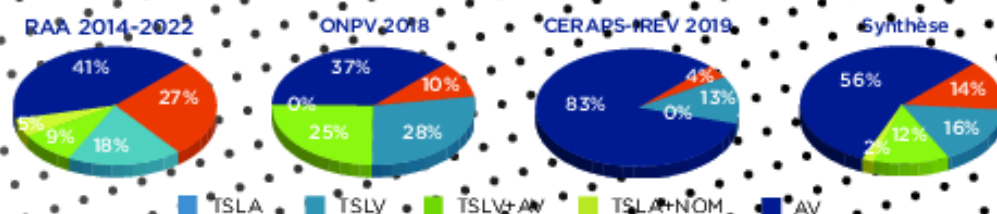


Figure n° 1 : Modalités de désignation des membres du Collège « habitants » des conseils citoyens des Hauts-de-France par enquête



Le portrait robot du conseil citoyen montre-t-il un renouvellement des publics de la démocratie participative ?

**Poids : 348.11 Ko**

[Téléchargement](#) [4] [Favoris +](#) [2]

Afficher/masquer la transcription

Le portrait robot du conseil citoyen montre-t-il un renouvellement des publics de la démocratie participative ?

## QUESTIONS ÉVALUATIVES & FOCUS GROUP

### Impact de la participation des conseils citoyens dans la gouvernance des Contrats de Ville ?

IMPACT SUR	QUESTIONS ÉVALUATIVES	QUESTIONS DE RELANCE LORS DES FOCUS GROUPS
Introduction	1/ Quel est à vos yeux le rôle du conseil citoyen dans la Politique de la ville ? (Rôle constaté et rôle attendu)	- Rôles possibles : apporter une expertise d'usage, représenter les habitants et les acteurs locaux, accéder à l'information, autre...
	2/ Comment et pour quelles raisons avez-vous travaillé avec eux ? (par respect de la loi ? pour améliorer un service rendu ? par habitude ?)	- Si vous n'avez pas travaillé avec eux, pour quelles raisons ? (Pas pertinent dans le cadre de vos travaux ? Appart non constaté des conseils citoyens ? Conflits ? Complications dans la méthode de travail ?)
Le fonctionnement des instances, de l'institution ?	1/ Participation aux instances : Quelle est la place du conseil citoyen dans les instances (Comité de pilotage, Comités techniques, groupes de travail...) et la programmation de la Politique de la ville ?	- Estimez-vous le conseil citoyen à sa place en participant à la gouvernance d'un contrat de ville ? - Considérez-vous que le conseil citoyen a une place dédiée dans les instances du contrat de ville, et que les membres du conseil citoyen ont la possibilité d'intervenir ?
	2/ Rôle dans les instances : Qu'est-ce qu'un membre du conseil citoyen fait et peut faire pour agir dans les instances du contrat de ville ?	- Quel est, selon vous, le rôle du conseil citoyen dans les instances du contrat de ville ? (Apporter une expertise d'usage, représenter les habitants et les acteurs locaux, accéder à l'information, relais de communication, force de proposition, autre...) - Considérez-vous que le conseil citoyen a un pouvoir de co-décision dans la Politique de la ville, et l'utilise-t-il ? Si non, pourquoi ? Si oui, pouvez-vous nous citer quelques exemples d'actions co-décidées ? - Considérez-vous que le conseil citoyen est entendu ? est écouté ? à défaut d'être dans la co-décision.
	3/ Co-construction : Comment les partenaires publics (État + Collectivités) ont-ils évolué dans leur capacité à «co-construire» la Politique de la ville depuis la mise en place des conseils citoyens (partage de décision, prise en compte de dynamiques ascendantes, etc.) ?	- Considérez-vous que le conseil citoyen est associé à la co-construction, et si oui, de quelle manière concrètement ? (co-identification des objectifs et des moyens d'une ou plusieurs actions) intégrés(s) dans le contrat de ville, formulation d'une décision alternative ou nouvelle, intégrant les propositions portées par le conseil citoyen, modification d'une décision à la suite de la concertation avec les conseillers citoyens, autre...) - Si non, pour quelles raisons ?
	4/ Prise de décision : Les décisions sont-elles différentes du fait de la présence des conseils citoyens ? Est-ce qu'il y a un impact sur la temporalité des prises de décision (plus loin ou plus vite) ?	- Considérez-vous que le conseil citoyen a un pouvoir de co-décision dans la Politique de la ville, et l'utilise-t-il ? Si non, pourquoi ? - Si oui, pouvez-vous nous citer quelques exemples d'actions co-décidées ?
	5/ Process : Comment ont évolué les procédures et les modes de communication lors des différents projets liés à la Politique de la ville (programmation du contrat de ville, montage partenarial de projets, etc) ?	- Le périmètre de diffusion de l'information s'est-il élargi ? - Les procédures sont-elles plus simples ? La communication plus accessible ? Mais de "jargonage" ? - Alignement des pratiques des citoyens et des institutions ? Quelles évolutions dans la communication, côté administration comme côté conseil citoyen ?
	6/ Process : Est-ce que le conseil citoyen a été associé à l'évaluation à mi-parcours, et si oui sous quelle forme ? Est-ce que cette association a abouti à une prise en compte des pouvoirs publics ?	
	7/ Remontée : Des sujets ou des projets ont-ils été travaillés à l'initiative des conseils citoyens dans le cadre du contrat de ville (si oui, combien, de quelle nature, ont-ils pu être mis en place) ?	



## Grille Questions évaluatives et focus group - Impact CC

Grille permettant d'apporter un regard partagé sur l'impact direct et indirect des conseils citoyens sur la gouvernance de la Politique de la ville, le réseau d'acteurs et sur le territoire.

**Poids : 109.79 Ko**

[Téléchargement](#) [5] [Favoris +](#) [2]

Afficher/masquer la transcription

Grille permettant d'apporter un regard partagé sur l'impact direct et indirect des conseils citoyens sur la gouvernance de la Politique de la ville, le réseau d'acteurs et sur le territoire.

- [Publié le 22/03/2022](#)



## **[Feedback sur l'outil dédié à l'impact des conseils citoyens dans la Politique de la ville](#)**

[Vous avez utilisé l'outil sur l'impact des conseils citoyens? Faites-nous votre retour!](#)

—  
—  
—

[6]

### **Webinaire : Outil sur l'impact des conseils citoyens**

Ce webinaire vient présenter l'ensemble des documents qui peuvent être pris en main. Il s'est déroulé le 22 mars 2022.

Afficher/masquer la transcription

Ce webinaire vient présenter l'ensemble des documents qui peuvent être pris en main. Il s'est déroulé le 22 mars 2022.

Dates: Vendredi 18 mars 2022 - 09:30

**URL de la source (modifié le 24/03/2022 - 10:26):** [https://www.irev.fr/thematiques/participatio n-citoyenne/outil-impact-des-conseils-citoyens-dans-la-politique-de-la-ville](https://www.irev.fr/thematiques/participatio-n-citoyenne/outil-impact-des-conseils-citoyens-dans-la-politique-de-la-ville)

#### **Liens**

[1] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/note\\_methodo\\_impact\\_des\\_cc-3.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/note_methodo_impact_des_cc-3.pdf)

[2] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[3] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/grille\\_autoevaluation-5.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/grille_autoevaluation-5.pdf)

[4] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/portrait\\_robot\\_du\\_cc-3.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/portrait_robot_du_cc-3.pdf)

[5] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/grille\\_questions\\_evaluatives-3.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/grille_questions_evaluatives-3.pdf)

[6] <https://www.irev.fr/feedback-sur-loutil-dedie-limpact-des-conseils-citoyens-dans-la-politique-de-la-ville>